

COMPRENDRE

Orphelins et politique de protection sociale : analyse de Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE.

AGIR

José Polard, de l'association Le Pallium, présente ses ateliers d'art thérapie.

TÉMOIGNER

Interview croisée d'une marraine, Colette Blanchet, et de sa filleule, Johanne, de l'association Parrains par' Mille.

O'cœur

4 MAI 2011

AGIR POUR LA FAMILLE AVEC LA FONDATION D'ENTREPRISE OCIRP



ÉDITORIAL

Un an après avoir parrainé onze actions menées en direction des jeunes orphelins, la Fondation d'entreprise OCIRP* « Au cœur de la famille » clôture, fin juin, son deuxième appel à projets : « Grandir malgré la perte d'un ou de ses parents. »

Les orphelins au cœur des projets

Comme en 2010, les actions portées par des structures ou organismes d'intérêt général s'inscrivent sur trois axes pour accompagner les enfants et les jeunes orphelins après le décès d'un ou de leurs parents : aider l'enfant et sa famille, sensibiliser et former les professionnels de l'enfance et de l'éducation, soutenir la recherche en sciences sociales et humaines. Notre Fondation remettra les soutiens financiers de ce deuxième appel à projets lors d'un colloque, organisé le mardi 11 octobre 2011, en matinée, à l'Assemblée nationale. Dans ce lieu symbolique, nous présenterons aussi la parution de l'ouvrage *Invisibles orphelins* dirigé par Magali Molinié, psychologue

clinicienne spécialisée sur les questions du deuil, et édité par les éditions Autrement grâce au soutien de la Fondation d'entreprise OCIRP. Un ouvrage qui entend faire la lumière sur la situation des orphelins en France selon trois pistes de réflexion : reconnaître, comprendre, accompagner. Le colloque du mois d'octobre sera aussi l'occasion pour le réalisateur-producteur Serge Moati, et le professeur Marcel Rufo, d'échanger dans le cadre d'une interview croisée sur le thème « Être jeune orphelin : se construire sans son père ou sans sa mère ». Fabienne Quiriau, dont vous retrouverez le témoignage dans ce magazine, interviendra sur la place des enfants orphelins dans la réforme de la protection de l'enfance à laquelle elle a participé en 2007. Enfin, nous présenterons les résultats du volet français de l'enquête européenne sur l'orphelinage menée

par l'UNAF/FAVEC (Union nationale des associations familiales et Fédération des associations de conjoints survivants), une action soutenue par la Fondation en 2010. ■

Bernard Devy
Président de la Fondation
d'entreprise OCIRP

* OCIRP :
Organisme
Commun des
Institutions
de Rente et de
Prévoyance

« Notre Fondation remettra les soutiens financiers de l'appel à projet 2011 le mardi 11 octobre. »



« Les orphelins sont invisibles »

Quelle est la place des orphelins dans les politiques de la protection sociale ? L'analyse de Fabienne Quiriau, directrice générale de la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE), qui a été l'artisan de la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance. **Interview.**



Fabienne Quiriau, directrice générale de la CNAPE

Comment les politiques sociales prennent-elles en compte la protection des enfants, et plus particulièrement des orphelins ?

■ **Fabienne Quiriau** : Aujourd'hui, la protection des enfants est couverte par un ensemble d'actions pour aider les enfants à vivre et s'épanouir le mieux possible. Concernant les orphelins, la première réflexion qui vient à l'esprit est qu'ils sont avant tout des enfants. De ce point de vue, quelle que soit leur situation, l'objectif est qu'ils puissent grandir en prenant en compte leur

histoire singulière, en l'occurrence celle du deuil d'un parent. Aujourd'hui, la question des orphelins n'est pas traitée de manière particulière par les pouvoirs publics.

Quel regard portez-vous sur la question essentielle du deuil ?

■ **F. Q.** : Tout adulte est mal à l'aise pour annoncer à l'enfant le décès de son parent, et ne sait comment se comporter. Seuls les pédopsychiatres ou psychologues, qui travaillent sur ces dimensions de séparation, de souffrance et de douleur, savent ce que le

deuil peut provoquer chez l'enfant et comment l'accompagner. Alors que les assistants familiaux ou les enseignants sont souvent désemparés.

De quelle manière un enfant peut-il vivre avec ce deuil et grandir ?

■ **F. Q.** : Lorsqu'un orphelin est accueilli dans un foyer d'enfants, c'est avant tout pour assurer sa protection et le mettre à l'abri des difficultés. Ces établissements vont alors répondre aux besoins prioritaires d'éducation, de santé et de sécurité. Quoi qu'il en soit, il existe un véritable enjeu à se concentrer davantage sur le lien parent-enfant et sur les compétences parentales pour les développer, plutôt que sur les défaillances. Le parent est une ressource pour l'enfant et il est très important qu'il puisse continuer à

assurer ses responsabilités éducatives, mais aussi prendre soin de l'enfant, contribuer à son développement, à son épanouissement, veiller à sa santé et à sa sécurité.

Que faudrait-il faire pour que cette problématique soit mieux prise en compte ?

■ **F. Q.** : Les élus méconnaissent la problématique des orphelins, et ne vont pas aller s'en emparer spontanément. Les orphelins sont invisibles, alors que la question de l'identité est fondamentale à l'épanouissement d'un être. Aujourd'hui, on a plutôt tendance à gommer les spécificités et à reformater les aides et les soutiens. Ainsi, les politiques publiques conduisent à standardiser les réponses. Faisons en sorte d'accompagner les enfants en prenant en compte leur propre histoire. Finalement, des priorités se dégagent : former les professionnels qui sont au contact des enfants ; mettre en place les ressources pour aider les parents, notamment grâce aux réseaux de soutien à la parentalité... Enfin, les personnes de proximité peuvent également jouer un rôle important, à l'image des parrains et de l'environnement familial et amical... ■

« Les élus méconnaissent la problématique des orphelins, et ne vont pas aller s'en emparer spontanément. »

→ TOUT SAVOIR SUR LA CNAPE

« Parce que chaque enfant est unique, il lui faut une réponse adaptée ». Fidèle à ce principe, la CNAPE représente 1 006 établissements et services, animés par 8 000 bénévoles et 28 000 professionnels qui accueillent chaque année plus de 280 000 enfants, adolescents et adultes en difficulté, sur l'ensemble de la métropole et des Dom-Tom. Fondée en 1948, la Convention nationale des associations de protection de l'enfant (CNAPE) est une fédération d'associations qui a mis au cœur de ses préoccupations l'avenir des enfants et des

adolescents. Reconnue d'utilité publique (1982), la CNAPE est un partenaire national essentiel pour les pouvoirs publics, les magistrats, les élus, les responsables économiques, et une référence incontournable dans l'élaboration des politiques sociales. Fidèle à son engagement humaniste, la CNAPE a pour vocation de promouvoir le développement harmonieux de la personne humaine ; d'accompagner et soutenir la construction du projet de vie de celles et ceux, qui, à un moment de leur existence, sont en difficulté ou en danger.

Enfin, de donner à l'acte éducatif, fondateur d'une société plus juste, plus solidaire, faite d'espoir et de progrès partagé, tout son sens de facteur d'épanouissement d'enfants et d'adolescents respectés dans leurs droits et accompagnés dans leur marche vers la responsabilité et la liberté.

« Les politiques publiques conduisent à standardiser les réponses. »

« Les enfants clowns choisissent de m'emmener à l'hôpital, un lieu synonyme de traumatisme et d'angoisse. L'un me dit qu'il ne peut plus parler et qu'il va mourir. En fait, il voulait se mettre dans la peau de celui qui rend son dernier souffle. Il a fallu qu'il aille vraiment là... »

- Le clown dit à la petite fille : « Toi t'es malade ? »
- Elle lui répond : « Oui, j'ai la maladie du rire »
- « C'est sympa comme maladie »
- « C'est horrible parce que je ris tout le temps, même quand j'ai pas envie... »

« Quand j'ai quitté cette petite fille, je lui ai offert mon nez de clown... pour qu'elle n'ait plus peur de ses émotions. »

L'art thérapie : « Libérer les émotions des enfants »

Un an après avoir reçu le soutien de la Fondation d'entreprise OCIRP, l'association Le Pallium a permis à un groupe d'enfants endeuillés de retrouver le chemin de leurs émotions. Un projet original en quatre ateliers d'art thérapie.

Baptisés les mercredis d'Hélium, quatre ateliers d'art thérapie ont été mis en place pour soutenir et accompagner les enfants et leurs familles. « Chez certains enfants et adolescents, nous avons remarqué que l'accompagnement familial et social n'était pas suffisant et que le deuil pouvait

« Pour lever inhibitions et blocages, mon rôle est de réussir à réveiller le clown présent en chacun de nous. »

Donner des clés
Comment alors susciter l'énergie et les capacités de créativité et d'improvisation que les enfants portent en eux ? Comment mettre fin à ces blocages affectifs et les relancer dans l'existence ? Co-animés par Sandra Meunier dans le personnage d'Annabelle le clown thérapeute et par une psychologue clinicienne jouant le rôle

du clown blanc, les ateliers ont pour objectif de rendre les enfants acteurs pour leur permettre d'approcher les situations difficiles de séparation ou de perte... Pour Sandra Meunier, « l'art thérapie propose des mises en situation symboliques. Le but ? Donner les clés aux enfants pour qu'ils puissent ressentir et exprimer leurs émotions. Ces ateliers de trois heures ont permis d'entraîner les enfants dans l'univers du clown,



marqué par le jeu et l'imaginaire. Pour lever inhibitions et blocages, mon rôle est de réussir à réveiller le clown présent en chacun de nous. » « Autoriser les enfants à l'expression d'une saine agressivité, de mouvements de colère ou de rage, c'est vital », explique aussi José Polard. Pour exprimer leurs émotions, les enfants ne doivent pas non plus rencontrer de résistance de la part de leur entourage à parler du parent décédé. C'est pourquoi l'association organise également des temps de paroles avec les parents pour qu'ils puissent accepter que leur enfant verbalise différemment ses émotions.

Des ateliers pour redynamiser les enfants

On l'aura compris : ces ateliers ont favorisé les processus de vitalité et de créativité des enfants, afin qu'ils reprennent leur rythme de développement. À l'heure du bilan, José Polard estime avoir connu une difficulté dans les groupes mêlant des préadolescents de 12 à 14 ans et des enfants plus jeunes, car tous ne partageaient pas le même univers. « Pour le nouvel appel à projets de la Fondation d'entreprise OCIRP, nous allons donc proposer un atelier

spécifique pour les adolescents. Rappelons que notre atelier vise à redynamiser des enfants bloqués comme en "arrêt sur image". Si nous rencontrons des résistances ou des souffrances, notre réseau de santé les oriente vers une psychothérapie individuelle. »

Forte de la reconnaissance de la Fondation d'entreprise OCIRP, l'association Le Pallium a pu initier un projet similaire de pédiatrie sociale avec un hôpital de réadaptation pédiatrique dans les Yvelines. « Nous sommes également soutenus par la Fondation de France pour mettre en place une gamme de propositions, incluant des ateliers d'art thérapie au bénéfice des enfants et des adolescents gravement malades, mais aussi pour les enfants ayant un parent gravement malade. Aujourd'hui, les processus innovants ne trouvent pas de

« Ces symptômes témoignent d'une souffrance silencieuse de l'enfant qui ne s'exprime pas. »



José Polard, psychologue et psychanalyste, responsable du projet Hélium.

LE PALLIUM EN BREF

Créée en 1997, l'association Le Pallium, qui signifie manteau en latin, a pour vocation d'apporter de la chaleur aux personnes vulnérables. Concrètement, il s'adresse aux patients souffrant de maladies graves afin de les accompagner dans leur parcours de vie en lien avec leurs familles, et de leur apporter des réponses globales à la prise en charge à la fois médicale et sociale. Plus récemment, l'association propose les ateliers Hélium, un accompagnement et un soutien ajustés aux particularités de l'âge, aux besoins et souffrances de l'enfant endeuillé.

Le Pallium, 3, place de la Mairie, 78190 Trappes
Tél. : 01 30 13 06 33 www.lepallium.fr

financements, et nous sommes obligés de faire appel aux fondations. Grâce à la fondation d'entreprise OCIRP, notre association est davantage reconnue », conclut José Polard. ■

Colette Blanchet et sa filleule Johanne.



« Je me demande ce que je serais devenue sans Colette... »

Quand Johanne, lycéenne de 16 ans, évoque sa relation avec sa marraine de cœur Colette Blanchet, codirectrice d'un théâtre pour enfants, elle nous conte son bonheur d'avoir rencontré ce « troisième parent » à un moment difficile de sa vie. Interview croisée.

Pourquoi avez-vous eu envie de parrainer un enfant ?

■ **Colette Blanchet** : C'est lié à mon désir de m'occuper de petites filles pour leur consacrer du temps et leur apporter de l'affection... Simplement, faire un bout de chemin ensemble. Mon fils est aujourd'hui âgé de 36 ans et j'avais du temps à partager. J'ai contacté l'association Parrains par' Mille et je leur ai dit : « Je veux m'occuper de filles, et pourquoi pas de sœurs... » Comme ils

connaissaient mon lien avec l'Afrique, ils m'ont présenté deux petites filles de mère africaine. Il existait une vraie réciprocité dans nos demandes, et depuis, la mère est devenue une amie.

Comment se sont passées les premières rencontres avec votre marraine ?

■ **Johanne** : Quand Colette est venue pour la première fois à la maison, j'avais 8 ans et ma sœur Sandra 7 ans. Au début, on croyait qu'elle était une amie de ma mère. Installées sur le canapé, nous lui avons montré les albums photos de la famille. Elle nous a expliqué qu'elle aimait voyager et connaissait bien le Sénégal. On était loin de penser que nous allions passer beaucoup de temps avec la dame assise à nos côtés. Cette rencontre s'est déroulée deux mois après le décès de mon père. Même si elle affichait sa force devant nous, ma mère avait sûrement besoin de temps aussi pour faire son deuil.

« D'un point de vue affectif, ça s'est bien passé tout de suite. En revanche, comme les filles venaient de connaître un drame terrible, je me suis souvent retrouvée face à leur souffrance et leur désarroi... »

« Grâce à Colette, nous avons pu partir en vacances à la campagne, à la mer et même au Sénégal. Elle s'implique aussi beaucoup dans mon quotidien. Elle est comme un troisième parent... »



À LA RENCONTRE DE PARRAINS PAR' MILLE

L'association est née en 1990 à l'initiative de Catherine Enjolet qui créait alors le parrainage de proximité. L'objectif est d'apporter un soutien affectif et éducatif à des enfants et des familles fragilisés. À ce jour, 200 enfants attendent un parrain ou une marraine en Île-de-France. Pour permettre aux parrains et marraines bénévoles de s'engager près de chez eux, l'association dispose d'un siège-antenne à Paris et de neuf antennes en France : Alès, Avignon, Bordeaux, Lyon, Marseille, Moulins, Nantes, Oise, Valenciennes. Parce que créer des liens partout en France est une urgence, 4 000 parrainages ont été initiés en France depuis la création de l'association.

31, rue Planchat, 75020 Paris – Tél. : 01 40 02 02 05
www.parrainsparrmille.org

Quelles difficultés avez-vous connues au début ?

■ **C.B.** : Avant de me rencontrer, la maman de Johanne vivait seule avec ses enfants. Un jour, elle a vu une émission à la télé consacrée à Parrains par' Mille et s'est dit que le parrainage serait bien pour ses enfants. D'un point de vue affectif, ça s'est bien passé tout de suite. En revanche, je me suis souvent retrouvée face à leur souffrance et leur désarroi. À 8 ans, Johanne était une petite fille sombre, renfermée. J'essayais de la faire parler de son papa et de ses souvenirs sans lui faire dire des choses particulièrement graves.

Que t'a apporté ta marraine ?

■ **Johanne** : En me faisant découvrir d'autres horizons, Colette m'a offert une nouvelle respiration dans ma vie. C'est vrai que j'étais assez renfermée. Grâce à elle, nous avons pu partir en vacances à la

campagne, à la mer et même au Sénégal. Elle nous entraînait dans les musées, au cinéma, au théâtre. Colette s'implique beaucoup dans mon quotidien. Elle est comme un troisième parent qui aide aussi ma mère à prendre des décisions importantes.

Vous avez apporté beaucoup aux enfants, mais l'inverse est aussi vrai...

■ **C.B.** : En offrant à un enfant la chance d'une rencontre, au-delà de son entourage habituel, on lui ouvre un champ des possibles pour lui permettre de grandir mieux. Avec Johanne, on a rapidement trouvé un territoire en partage. Au début, elle et sa soeur venaient souvent les mercredis et les week-ends. Elles assistaient à mes spectacles de théâtre. Cet univers leur a ouvert l'esprit. Ensemble, nous sommes parties en vacances... Elles sont un peu comme mes

filles et m'apportent une présence affective et joyeuse. Aujourd'hui, je fais un peu partie de la famille. J'ai également eu l'idée d'acheter une petite cabane en bois à la campagne pour passer les week-ends. Avoir un endroit sans électricité où l'on s'éclaire aux bougies, c'est le bonheur !

Aujourd'hui, quelles sont vos relations avec votre marraine ?

■ **Johanne** : Je peux tout lui dire et lui demander des conseils... Je me demande ce que je serais devenue sans Colette. Elle a participé à ce que je suis aujourd'hui car elle m'a ouvert sur le monde. Nous avons même un endroit de rêve : une cabane un peu isolée avec des moutons et des chevaux aux alentours. Là-bas, on cultive nos petits secrets. Colette nous a tellement apporté que nous essayons de faire connaître l'association Parrains par' Mille pour que d'autres puissent en profiter. ■



Pour le meilleur et pour le pire

Veuve depuis 2002 et mère de deux enfants, Corine Goldberger, journaliste à *Marie Claire*, témoigne dans son livre, *Quand la mort sépare un jeune couple – Le veuvage précoce*.

« **T**ous les ans, des hommes et des femmes jeunes décèdent, laissant conjoints et enfants continuer seuls une route qui paraissait encore longue... « Pour le meilleur et pour le pire... » Chaque année, 30 000 personnes de moins de 55 ans sont confrontées à la perte de l'autre. Mais que sait-on des jeunes veufs ? J'ai décidé de rencontrer mes « pairs » en désarroi, pour entendre ce qu'ils avaient ressenti au fil des jours et des mois. Autour de moi, les familles monoparentales étaient uniquement issues de divorces. Je suis donc allée chercher ces personnes en situation de veuvage précoce. C'est ainsi qu'est née l'idée d'écrire ce livre. Celui que j'aurais aimé trouver quand je suis devenue veuve. Alors, j'ai choisi de partager mon expérience impensable : du choc du décès au retour à la vie. Par exemple, mon fils avait 8 ans et ma fille 14 ans lors du décès de leur père. J'ai donc tenu à informer la directrice de l'école, la direction du collège et le professeur principal. Certains camarades ont estimé que mon fils avait raconté qu'il

avait perdu son père « *pour se rendre intéressant* ». La directrice de l'école a eu une réaction très ferme et a exigé que les enfants présentent leurs excuses à mon fils. J'ai informé les professeurs de ma fille, qui ont eu, pour la plupart, des réactions stupéfiantes : ils ont considéré que cet événement ne les concernait pas...

autre compagnon. Le parent survivant doit alors rendre compte au juge des tutelles, ce qui est humiliant.

Dans le parcours du veuvage, le silence de l'entourage est également terrible. Si l'on ne trouve pas les mots, l'important est d'être physiquement présent, c'est essentiel. Aucun veuf ou veuve ne

« J'ai informé les professeurs de ma fille, qui ont eu, pour la plupart, des réactions stupéfiantes. Ils ont considéré que cet événement ne les concernait pas... »

Par ailleurs, les gens ne se préparent absolument pas car ils ne veulent pas penser à la mort. Lorsque l'on est salarié, l'employeur ou la DRH fait signer un papier afin de désigner le bénéficiaire de son capital en cas de décès. Certains parents font le choix terrible de désigner leurs enfants comme bénéficiaires du capital décès, car ils ont le fantasme que le conjoint survivant dépensera tout avec un

s'invitera de lui-même parce qu'il se sent déprimé. Il faut aller chez eux, même s'ils déclarent n'avoir envie de voir personne. C'est l'attitude qu'ont eue mes amis, ils ont forcé ma porte en permanence, se sont invités, ont sonné chez moi. Il faut être là physiquement, même si l'on n'a rien à dire. Il faut prendre l'endeuillé dans ses bras et lui apporter une présence physique. » ■

